

Mise en ligne : 20 avril 2020.  
Dernière modification : 3 décembre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE COLONIALE DES ILES BANKS (Nouvelles-Hébrides)



[Coll. Jacques Bobée](#)

### COMPAGNIE COLONIALE DES ILES BANKS (Nouvelles-Hébrides)

Société anonyme au capital de 2.500.000 francs  
divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune  
divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du  
1<sup>er</sup> juin 1928

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Breuillaud, notaire à Paris

SIÈGE SOCIAL À PARIS  
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

Le président du conseil d'administration : Édouard Picanon,

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : signature déjà rencontrée aux Éts Hagen, à la Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, à la Générale Franco-Hébridaise...  
P. Forveille imprimeur Paris-Rodez



Coll. Jacques Bobée  
COMPAGNIE COLONIALE DES ILES BANKS  
*idem*  
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

*Bulletin des Annonces légales obligatoires* du lundi 19 mars 1928.  
Notices  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 mars 1928)

Compagnie Coloniale des Iles Banks (Nouvelles-Hébrides)(en formation). — Capital 2.500.000 fr. en 22.500 actions A et 2.500 actions B de 100 fr. à émettre.

Mémento de l'actionnaire  
CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS  
Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(*Le Journal des débats*, 21 mars 1928)

Société en formation.

Siège social, à Paris, 10, rue de Maubeuge

Capital, 2.500.000 francs, soit 22.500 actions « A » et 2.500 actions « B ». Les apports, consistant en une option sur divers propriétés, etc., sont rémunérés par 6.250 parts bénéficiaires donnant droit à 20 % du bénéfice, immédiatement après réserve légale, intérêt de 7 % aux actions et tantièmes de 10 % au conseil. Les actions n'interviennent qu'après ces prélèvements au partage du solde des bénéfices qui est reparti à raison de 80 % aux actions « A » et 20 % aux actions « B ».

---

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(*La Journée industrielle*, 12 mai 1928)

Cette société anonyme, dont nous avons annoncé la formation dans notre numéro du 23 mars dernier, est aujourd'hui définitivement constituée.

Rappelons qu'elle a pour objet d'effectuer toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, maritimes, minières, financières, mobilières et immobilières en tous pays, et spécialement dans les îles de l'océan Pacifique, aux Banks et Torrès (archipel des Nouvelles-Hébrides).

Le siège social est à Paris, 10, rue de Maubeuge.

Le capital est de 2.500.000 fr., représenté par 22.600 actions A et 2.500 actions B de 100 fr., toutes souscrites en numéraire. De plus, il a été créé 6.250 parts bénéficiaires, attribuées à M. Charles Aupied <sup>1</sup>, à Paris, 92, avenue Mozart.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Édouard Picanon <sup>2</sup>, inspecteur général des colonies, à Paris, rue de la Pompe, 24 ; Henri Vereecken <sup>3</sup>, à Paris, rue Fabert, 26 ; André Joyer <sup>4</sup>, à Paris, rue de la Planche, 4 ; Augustin-Paul-Eugène Renault <sup>5</sup>, planteur à Marrakech (Maroc), El Mouassine, 76 ; Charles Aupied ; Nicolas Hagen <sup>6</sup>, planteur, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ; Georges Perlès <sup>7</sup>, à Paris, rue Laffitte, 34 ; et de la société en nom collectif E. Raoul-Duval et Cie, au Havre, place Carnot, 7.

---

COMPAGNIE COLONIALE DES ÎLES BANKS.  
(*Le Monde colonial illustré*, décembre 1929)

---

<sup>1</sup> Charles Émile Aupied (Mussidan, 1870-Paris, 1950) : agent de change près la Bourse de Bordeaux (1905-1912), administrateur délégué, puis président de la Société française des Nouvelles-Hébrides. Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Édouard Picanon (1854-1939), gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (1902-1905), président de la délégation française à la commission franco-anglaise des Nouvelles-Hébrides (mai 1914), président de la Nouvelle Compagnie française de Kong (1923). Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Henri Vereecken : banquier, administrateur de Sumatra, Tapanoëlie, Kalitengah, Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, Cie agricole d'Annam, Cie africaine du sisal, etc.

<sup>4</sup> André Joyer : de la Société des études du Nord, de la Cie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, des Éts Hagen...

<sup>5</sup> Commandant (et non *Const.*) Augustin Paul Eugène Renault : né le 28 juin 1880 à Stenay (Meuse). Fils d'Auguste-Édouard Renault, 44 ans, marchand de fers, et de Marie Simon. Polytechnicien. Chargé de mission aux Nouvelles-Hébrides (1908-1910). Chevalier de la Légion d'honneur comme capitaine d'artillerie coloniale (1915), officier comme chef d'escadron au 3<sup>e</sup> R.A.C. Administrateur délégué de la Cie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, administrateur des Éts Hagen et de la Cie coloniale des îles Banks. Décédé le 28 juillet 1941.

<sup>6</sup> Nicolas Hagen, administrateur délégué des [Éts éponymes](#).

<sup>7</sup> Georges Perlès : banquier, administrateur, entre autres, de la [Société française des Nouvelles-Hébrides](#).

Cette société, la dernière venue aux Nouvelles-Hébrides, a été constituée en mars 1928, pour reprendre, aux îles Banks, à l'extrémité nord de l'archipel, les propriétés (6.000 hectares) appartenant à la compagnie anglaise dénommée O. R. P. T. (Oceanic Rubber Planting and Trading Cy).

---

AEC 1931/1129 — Cie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides) <sup>8</sup>.

Siège social : 11 *bis*, rue Scribe, Paris 9<sup>e</sup>.

Capital. — S.A. fondée le 18 avril 1928, 2.500.000 fr. en 22.500 actions A et 2.500 actions B de 100 fr. libérées. — Parts bénéficiaires : 6.250.

Objet. — Toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, maritimes, minières, financières, mobilières et immobilières, aux îles Banks et Torrès.

Exp. — Bois de santal, coton, cacao, maïs, coprah, café, burgaus <sup>9</sup>, trocas <sup>10</sup>, etc.

Imp. — Articles de traite.

Comptoirs aux îles Banks et aux Torrès, bureaux à Nouméa.

Conseil. — MM. Picanon, présid. ; N. Hagen, admin. dél. ; Ch. Aupied, A. Joyer, E. Renault, G. Perlès, H. Vereecken, E. Raoul-Duval & Cie.

---

Transfert de siège  
(*Les Annales coloniales*, 10 mars 1931)

Cie Coloniale des Établissements N. Hagen. Siège transféré du 10, rue de Maubeuge au 11 *bis*, rue Scribe, à Paris.

Cie Coloniale des îles Banks. Siège transféré du 10, rue de Maubeuge au 11 *bis*, rue Scribe, à Paris.

---

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(*La Journée industrielle*, 21 juin 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 2 juin a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1930 se soldant par un bénéfice net de 10.000 fr., qui a été employé en amortissements.

---

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 décembre 1931)

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides). — Approbation des comptes de l'exercice au 31 mars 1931. Perte de 222.248 francs après 102.259 fr. d'amortissements.

---

Compagnie coloniale des îles Banks  
Société anonyme au capital de 2.500.000 francs

---

<sup>8</sup> Archives Serge Volper.

<sup>9</sup> Nacre de coquillage univalve.

<sup>10</sup> Gastéropode à coquille conique (*Trochus sp.*) qui est comestible, mais est aussi exploité pour sa nacre.

Siège social : 11 *bis*, rue Scribe, Paris (9<sup>e</sup>)  
(Archives commerciales de la France, 9 mars 1932)

Aux termes d'une délibération en date du 5 février 1932, le conseil d'administration a décidé :

1° Le retrait de la délégation donnée en date du 18 avril 1928, par décision du conseil d'administration, à M. Nicolas HAGEN, administrateur.

En conséquence, de retirer à M. Nicolas HAGEN, toutes signatures pouvant engager la COMPAGNIE COLONIALE DES ILES BANKS, même conjointement, sous la seule réserve des dispositions de l'article 41 des statuts.

2° Pour le cas où M. Nicolas HAGEN aurait délégué ses pouvoirs, de retirer ceux-ci à toutes personnes auxquelles il les aurait délégués.

3° De donner à M. WILSON, les pouvoirs avec faculté de substituer et de s'adjoindre en tout ou partie, sous condition d'en aviser le conseil.

Un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette délibération a été déposé le 5 mars 1932 à chacun des greffes du tribunal de commerce de la Seine et de la Justice de paix du neuvième arrondissement de Paris.

Pour extrait et mention :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

---

(La Cote de la Bourse et de la banque, 14 mars 1934)

Compagnie coloniale des îles Banks. — Perte au 31 mars 1933 : 140.468 francs.  
Solde déficitaire total : 571.389 francs.

---

AEC 1937/1129 — Cie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides),  
11, rue Auber, PARIS (9<sup>e</sup>).

Tél. : Opéra 74-74. — Télég. : Ilebanks. — © : Cogef Lugagne, Bentley. — R.C. 233.073 B.

Capital. — Société anon., fondée le 18 avril 1928, 2.500.000 fr. en 22.500 actions A et 2.500 actions B de 100 fr. libérées.

Parts bénéficiaires : 6.250.

Objet. — Toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, maritimes, minières, financières, mobilières et immobilières, aux îles Banks et Torrès.

Exp. — Bois de santal, coton, cacao, maïs, coprah, café, burgaus, trocas, etc. — Imp. — Articles de traite.

Comptoirs aux îles Banks.

Conseil. — MM. J. Jameau <sup>11</sup>, présid. et admin. - dél. ; J. Pinelli, Dr Maguin.

---

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(La Journée industrielle, 27 juin 1937)

Siège social transféré du 4 au 11, rue Auber, à Paris.

---

<sup>11</sup> Jean Jameau : de la Banque J. Jameau & Cie, Paris.

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(*La Journée industrielle*, 17 juin 1938)

L'assemblée ordinaire, tenue le 9 juin, sous la présidence de M. Jameau, président et administrateur délégué, a approuvé les comptes de 1935-36 faisant apparaître après 67.538 fr. d'amortissements, un bénéfice de 100.022 fr contre une perte de 100.022 fr. pour l'exercice précédent.

Les nominations en qualité d'administrateurs des Établissements Ballande et du général Magnin ont été ratifiées.

---

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)  
(*La Journée industrielle*, 8 juin 1939)

L'assemblée ordinaire tenue le 6 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1937-1938 se soldant par un déficit de 88.076 francs, qui vient s'ajouter au report débiteur antérieur s'élevant à un million 87.346 francs.

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 1820 :

Compagnie coloniale des îles Banks (Nouvelles-Hébrides)

Constitution : Société anonyme française constituée en 1928 pour 99 ans.

Objet : Toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, maritimes, minières, financières, mobilières et immobilières dans les îles de l'océan Pacifique, aux Banks et Torrès dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Commerce du coprah.

Siège social : Paris, rue Auber, 11.

Capital : 2.500.000 francs divisé en 25.000 actions de 100 francs, dont 22 500 A 2.500 B.

Parts bénéficiaires : 6.250.

Conseil : MM. général Magnin <sup>12</sup>, J.-P. Pinelli, G. Perlès, Établissements Ballande, de Bordeaux.

Commissaires aux comptes : MM. A. Germain, Cruchon-Dupeyrat.

Assemblée générale : Dans les 10 mois suivant la clôture de l'exercice. 20 actions A ou B. Une voix par action A ou B. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au conseil, 20 % aux parts. Le solde 80 % aux actions A et 20 % aux actions B.

Liquidation : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Service financier et transferts : Siégé social.

BILAN AU 31 MARS (en 1.000 fr.)

	1937	1938
PASSIF		
Capital	2500	2500
Provisions	75	74
Dette flottante	268	916

---

<sup>12</sup> Lucien Magnin (Valloire, Savoie, 1882-Paris, 1965) : général de brigade aérienne, marié à Marguerite Murat (1886-1956), fille de Joachim Murat et de Cécile Ney d'Elchingen, veuve d'Edgard-Louis Lejeune.

Compte d'ordre	—	1197
	<u>2843</u>	<u>4687</u>
ACTIF		
Immobilisé	2195	2238
Amortissements	1457	833
	738	1405
Réalisable	350	805
Disponible	44	105
Compte d'ordre	—	1197
Pertes	1711	1.175(1)
	<u>2843</u>	<u>4687</u>

(1) Perte de l'exercice : 88.076 francs. Les pertes antérieures ont été ramenées à 1.087.346 francs, par suite de la reprise de certains amortissements.

1941 (21 février) : capital réduit de 2,5 à 1,25 MF.

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 1852 :

Conseil : MM. général Magnin, A. Dumait, E. Magnin.

Commissaires aux comptes : MM. A. Germain, Cruchon-Dupeyrat.

Henri Martinet rachète la « Compagnie Coloniale des îles Banks » (CCIB), réoccupe la plantation de Ravenga à Vanua Lava, à la grande indignation des habitants de l'île, et y installe une piste aérienne

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 2161 :

Conseil : MM. H. G. Martinet, P.-D.-G. ; général Magnin, A. Dumait, Dr. Magnin, P. Klein.

Commissaires aux comptes : MM. A. Germain ; Cruchon-Dupeyrat suppl.

#### BILANS (en 1.000 francs)

	31/03/ 1938	31 déc. 1939 (1)	31/12/ 1945	31/12/ 1946
PASSIF				
Capital	2500	2500	1250	1250
Réserves et provisions	74	74	341	669
Dette flottante	916	1116	1283	520
Bénéfices	—	—	890	1664
Compte d'ordre	1197	1028	1028	1028

	4687	4718	4792	5131
ACTIF				
Immobilisé (net)	1405	1443	1000	1000
Réalisable	805	1195	2152	2689
Disponible	105	24	612	414
Compte d'ordre	1197	1028	1028	1028
Pertes	- 1.175 (2)	1028	—	—
	4687	4718	4792	5131

(1) Exercice ayant eu exceptionnellement une durée de neuf mois, du 1er avril 1938 au 31 mars 1939.

(2) Perte de l'exercice : 88.076 francs. Les pertes antérieures ont été ramenées à 1.087.346 francs, par suite de la reprise de certains amortissements.

1948 : L'auteur, député de la Nouvelle-Calédonie, voyage en 1948 sur un cotre à moteur, le Vanua Lava, de la Compagnie coloniale des îles Banks

AEC 1951/1177 — Cie coloniale des îles Banks (C.C.I.B.),  
Siège social transféré à Surunda, île Santo (Nouvelles-Hébrides). 11, rue Auber, PARIS (9<sup>e</sup>).

Capital. — Société anon., fondée le 18 avril 1928, actuellement au capital de 1.250.000 fr. en act. de 100 fr. libérées. — Parts bénéficiaires : 6.250.

Objet. — Toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, maritimes, minières, financières, mobilières et immobilières, aux îles Banks et Torrès.

Exp. — Cacao, coprah, café, trocas, etc.

Imp. — Articles de traite.

Comptoirs aux îles Banks (Nouvelles-Hébrides).

Conseil. — MM. H.-G. Martinet, présid.-direct. gén. ; le général Magnin , A. Dumait, Dr Magnin, P. Klein.

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1789 :

Conseil : MM. H. G. Martinet, P.-D.-G. ; général Magnin, A. Dumait, Dr. Magnin, P. Klein.

Commissaires aux comptes : MM. A. Germain ; Cruchon-Dupeyrat suppl.

*Annuaire Desfossés*, 1956 : 0.